

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

LA FORMATION : « Les écrits professionnels dans les ESSMS en France – Les fondamentaux »

Durée : 24 heures

Nombre de minimum d'inscrits : 1

Nombre de places : 8

Coordination : Patricia MORREVE – 06 24 71 06 32 – patricia@formagora.fr

Programme de formation actualisé le 20/02/2025

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La pratique de l'écrit professionnel est devenue cruciale dans l'Intervention sociale ces dernières décennies.

Elle accompagne le renforcement du droit des usagers, le développement de la démarche Qualité, la professionnalisation des acteurs de terrain et l'essor des nouvelles technologies.

Les professionnels doivent développer leurs compétences, tout en préservant le sens de leur mission, pour que ces écrits soient à la fois, comme les enjeux contemporains les y enjoignent :

- des outils véritablement au service des publics ;
- des outils de communication envers les différents acteurs avec lesquels les professionnels sont amenés à coopérer (partenaires et institutionnels) ;
- des outils de mise en lumière des actes professionnels posés en vue de l'Evaluation institutionnelle.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE FORMATION

A l'issue de la formation et en situation professionnelle, les participants seront capables de :

- Mobiliser la méthodologie des Ecrits professionnels du secteur professionnel
- Rédiger les écrits professionnels de sa pratique, au plan de la forme et du fond
- Développer une réflexion construite sur les fonctions et les enjeux des Ecrits professionnels

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Pendant la formation, les participants développent des capacités à :

- Apprendre à repérer les fonctions des écrits professionnels dans l'Intervention Sociale
- Connaître les différents cadres juridiques et institutionnels des écrits professionnels, en lien avec ses missions
- Apprendre à rédiger les différents types d'écrits professionnels, en fonction de ses missions
- Approfondir et affiner la communication relative à l'évaluation de la situation des publics suivis

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

1ère JOURNÉE : 6 heures

INTRODUCTION DE LA FORMATION

- Présentation de la formatrice
- Rappel des objectifs de la formation
- Présentation détaillée du programme

- Présentation et discussion sur les attentes des participants.

1. Ateliers d'écriture 1&2 : Le regard, les points de vue et les contraintes d'écriture

- De Voir à Regarder et Ecrire ;
- Varier les points de vue
- Ecrire avec des contraintes

2. Atelier d'écriture 3 : Le rapport personnel à l'écrit

- Ma biographie scripturale : temps d'écriture en individuel
- Point réflexif en individuel puis en plénier

3. Première conclusion : qu'est-ce que voir et observer ? qu'est-ce qu'écrire signifie pour soi ?

- Discussions en plénier et premières synthèses

2ème JOURNEE : 6 heures

1. Qu'est-ce que sont les Ecrits Professionnels ?

- Signification sociale, professionnelle, enjeux,
- contexte socio-politique plus large)
- ... et les différences avec la « culture orale » des travailleurs sociaux

2. Atelier d'écriture 4 : raconter ses sentiments lors d'un acte professionnel

- A partir d'une expérience professionnelle : temps d'écriture en individuel
- Point réflexif en individuel puis en plénier

3. Les différents types d'écrits dans le Travail Social : fonctions, normes, réglementation. (parie 1)

- Les documents réglementaires, destinés aux autorités de tutelles : Contrats et Projets

3ème JOURNEE : 6 heures

1. Les différents types d'écrits dans le Travail Social : fonctions, normes, réglementation. (parie 2)

- Les Documents écrits destinés à des tiers professionnels : Rapports, Compte-rendus et Cahier de transmission

2. L'utilisateur, ses droits d'accès à ses informations et son dossier (loi 2002-2) et les « traces » dans son dossier

- Droit de l'utilisateur à l'accès aux informations
- La déontologie professionnelle quand on écrit

3. Atelier d'écriture 5 : à partir d'une situation concrète que ramène les stagiaires, mise en écriture d'un écrit professionnel

- A partir d'une expérience professionnelle : temps d'écriture en individuel
- Point réflexif en individuel puis en plénier

4. Point réflexif : l'écrit comme un outil de coopération, avec l'utilisateur et sa famille

- Place de l'utilisateur
- Posture professionnelle
- Le véritable objet des écrits professionnels : le travail effectué auprès des publics

4ème JOURNÉE : 6 heures

1. Point réflexif : le passage de l'observation à l'écrit : comment rendre compte d'une situation professionnelle ?

- Les éléments à noter (fiche méthodologique de synthèse)

2. Processus de mise en écriture et méthodologie de rédaction des écrits professionnels

- Les manières d'écrire et d'exposer les situations

3. Atelier écriture 6 : à partir d'une situation concrète que ramène les stagiaires, mise en écriture d'un écrit professionnel (au choix des stagiaires)

- A partir d'une expérience professionnelle : temps d'écriture en individuel
- Point réflexif en individuel puis en plénier

CONCLUSION DE LA FORMATION

BILAN DE LA FORMATION

- Retour sur les attentes des participants
- Bilan et conclusion de la formation

Un temps d'échanges est prévu à chaque fin de séance : questions des participants et réponses du formateur.

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS UTILISÉS

L'entité bénéficiaire qui mettra à disposition du formateur une salle de formation, un vidéo-projecteur, un paper-board ou tableau blanc.

Le formateur utilise des Google Slides / Powerpoint, vidéos et cas pratiques réels.

Le support de formation sera partagé à l'ensemble des participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel des secteurs sanitaire et social.

PRÉREQUIS

- Être en poste de travailleur social, accueillant et accompagnant des publics des secteurs sanitaire et social
- Savoir utiliser un ordinateur Mac/Pc dans ses fonctions de bases de bureautique
- Maîtriser les fondamentaux de la langue française

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre responsable formation étudiera les adaptations possibles

pouvant être mises en place pour suivre la formation.

DÉLAI D'ACCÈS

L'accès de la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 15 jours à 2 mois selon le mode de financement.

MESURES SANITAIRES

Afin d'assurer une sécurité optimale aux participants et au formateur, l'entité bénéficiaire s'engage à respecter les mesures sanitaires mises en place dans un contexte d'endémie, d'épidémie ou de pandémie.

Si les conditions ne sont pas réunies, il sera possible de réaliser la formation en distanciel ou de la reporter.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroulera en présentiel au sein des locaux de l'entité bénéficiaire.

- **MÉTHODES** :
Le formateur utilise les méthodes expositives, interrogatives, démonstratives et actives. Il apporte des apports techniques et pratiques, couplés avec des cas pratiques afin d'intégrer au mieux les nouvelles connaissances et compétences. Aussi, les participants sont invités à participer activement aux études de cas concrets, ateliers de travail, débats et mises en situation. Les cas pratiques, issus de cas réels, sont réalisés aussi bien de façon individuelle et sous-groupe pour stimuler les échanges. Debriefing individuel et collectif

ÉVALUATIONS

Modalités d'évaluation :

- Un test d'évaluation des compétences est administré auprès des participants avant l'entrée en formation.
- Une évaluation diagnostique orale est réalisée en début de formation pour recueillir les attentes des participants et vérifier que celles-ci correspondent bien aux objectifs de la formation (permettant d'éviter les mauvaises orientations et ruptures de parcours).
- Des évaluations formatives via des questions orales seront effectuées au cours de la formation.
- Des mises en situation sont proposées tout au long de la formation afin d'évaluer l'atteinte des objectifs et faire les réajustements nécessaires si besoin.
- Des temps d'échanges réguliers avec le formateur pour un retour dynamique des apports de la formation.
- En fin de formation, un quizz est réalisé afin de mesurer l'assimilation des connaissances et compétences.

Modalités d'évaluation de la formation :

- A la fin de la formation, une évaluation à chaud de la formation est réalisée par les participants.

Modalités de suivi :

- Une liste des émargements sera remise à l'entité bénéficiaire ainsi qu'un certificat de réalisation.

VALIDATION / CERTIFICATION

- A l'issue de la formation, les acquis de connaissances seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM, quizz, mise en situation...). Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.
- La formation n'est ni inscrite au RNCP, ni au RS.

RÉFÉRENCES DU FORMATEUR

Les formateurs formagora sont référencés sur la base de leurs expertises dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Pour plus de précisions sur les expertises et qualifications du formateur, merci de nous contacter.

VOS CONTACTS

Contacts utiles pour vous apporter des précisions sur les modalités techniques et pédagogiques de cette formation :

- Pour une précision technique : Emeline au 07 79 12 17 23 - emeline@formagora.fr
- Pour une précision pédagogique : Patricia au 06 24 71 06 32 - patricia@formagora.fr

INDICATEURS DE SATISFACTION ET DE PERFORMANCE POUR CE PROGRAMME

- Nombre de stagiaires formés en 2024 : N/A
 - Satisfaction globale moyenne : N/A /10
 - Note générale de la formation : N/A /10
 - Note générale moyenne attribuée aux formateurs : N/A /10

Pour plus de précisions sur les indicateurs de ce programme, merci de nous contacter.

INDICATEURS DE SATISFACTION ET DE PERFORMANCE GLOBAUX *

- Nombre total de stagiaires formés par formagora en 2024 : 1 318
- Nombre total de formations réalisées par formagora en 2024 : 172
- Nombre d'évaluations de satisfaction reçues : 1 208 évaluations
 - Satisfaction globale moyenne : 9,57 /10
 - Note générale de la formation : 9,21 /10
 - Préparation et organisation de la formation : 9,43 /10
 - Note générale moyenne attribuée aux formateurs : 9,91 /10

* Toutes formations confondues

RÉFÉRENCEMENTS POSSIBLES

OPCO, Fonds de formation des travailleurs indépendants, France Travail, Formiris, VIVEA.

Non finançable par le CPF.